



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060030

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/05/2024 15H59 C:000040 I:30077
V/REF : 944653
V/Email reçu le Lundi 27/05/2024 a 15H59

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 06124
IMMEUBLE : LE CLOS MEZIAT
3/8/9/11/12/13, LE CLOS MEZIAT
CIDEX 138
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Feillens, le 06 Juin 2024

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 15 LE CLOS MEZIAT - LA CHAPELLE DE G. - MR PONCET 0676869634 - LOGT 6013

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE SUR TUYAU CUIVRE DANS LE GARAGE AU
NIVEAU DE LA DALLE
PL00001 - PL00004

Donneur d'ordre : M. S ARNOLDI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 27 MAI 2024 A 17H15
RECHERCHE DE FUITE
FUITE EN DALLE SUR ALIMENTATION DU ROBINET DE PUISAGE DANS LE GARAGE
PREVOIR PASSAGE APPARENT

LE 31 MAI 2024 A 8H30
PASSAGE EN APPARENT DU ROBINET DE PUISAGE DU GARAGE JUSQU'AU WC DE
L'ETAGE
POSE D'UNE VANNE D'ARRET ROBINET DANS LE WC
POSE CALORIFUGE
CONTROLE D'ETANCHEITE

OBSERVATIONS : RT LGESTION Email envoyé le 27/05/24 a 17H51 M. S ARNOLDI

NOUS SOMMES INTERVENU CE JOUR, A LA SUITE NOUS DEVONS REALISER UN
PASSAGE APPARENT (ENVIRON 5METRES DE CUIVRE)
CONFIRMEZ-VOUS NOS TRAVAUX ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060030

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,31	51,31
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,04	41,04
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	51,31	51,31
5,00	PL00079-Passage en apparent/Ml	2	41,04	205,20
1,00	PL00089-FP.Robinet Arrêt simple/double	2	20,52	20,52
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
3,00	Metre(s) de calorifuge dn 14	2	3,59	10,77
TOTAL H.T.				380,15
T.V.A. a 10,00%				38,01
TOTAL T.T.C.En EURO				418,16

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 944653 du 27/05/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR PONCET Jean

15 LE CLOS MEZIAT

CIDEX 138

71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Référence de la Demande

N°: 756 755 du 27/05/2024

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230617002-1

Téléphone : 06.76.86.96.34

06124-00001-00006-00013 H / Type 4

Date entrée: 22/04/2024

Délai

Date limite exécution : 11/06/2024

Observations

CONTACT LOCATAIRE : 06-76-86-96-34

Prestation à réaliser	Qté
PL00001 Forfait de déplacement	1,00
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) SUR TUYAU CUIVRE DANS LE GARAGE AU NIVEAU DE LA DALLE + REPARATION FUITE	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNOLDI Serge le 27/05/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **15 LE CLOS MEZIAT CIDEX 138 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **27/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 944653